

FORMATION - TRAVAIL

RECONNAISSANCE DU HANDICAP

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) est accordée suite à la demande formulée par la personne à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La RQTH est proposée à une personne qui fait une demande d'allocation aux adultes handicapés (AAH). Toute RQTH est automatiquement accompagnée d'une décision d'orientation professionnelle, par la CDAPH (la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) vers le milieu ordinaire de travail, vers une formation en centre de rééducation (reconversion) professionnelle (CRP), vers un établissement de service d'aide par le travail (ESAT) ou avec accompagnement par le dispositif emploi accompagne.

La RQTH permet de bénéficier de l'ensemble des dispositifs d'aides à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

FORMATION

La formation est souvent une étape qui suit l'orientation, les dispositifs de formation suivent la même logique conjuguant deux dispositifs ressources principaux :

- Le droit commun accessible directement (Afp, Greta, université, cours privés, alternance...) ou sur orientation de Pôle Emploi, **Cap Emploi** (pour personnes en situation de handicap) ou **Mission locale** (pour les jeunes de 16 à 25 ans)
- Le droit du handicap qui repose sur des orientations et préconisations de la MDPH : centre de pré-orientation, dont certains spécialisés « handicap psychique », CRP... mais aussi sur des prestations gérées par pôle Emploi et Cap Emploi, financées par l'AGEFIPH (financement privé) et le FIPHP (financement public). Par la loi handicap du 11/02/2005 les entreprises de plus de 20 salariés doivent payer une contribution si elles n'ont pas atteint l'obligation d'emploi de 6% de personnes handicapées. (guide de la loi handicap du 11 février 2005 téléchargeable sur internet) [annexe1](#)
- Les personnes ayant travaillé peuvent solliciter la formation continue (FONGECIF) sur des critères particuliers, notamment de durée en emploi. L'AGEFIPH peut abonder sur la partie compensation du handicap.

→ CAP EMPLOI

Les Cap emploi, inscrits dans le cadre de la loi Handicap de février 2005, sont dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Cap Emploi Béarn 3 rue Ada Byron Cité Multimédia Bâtiment E 64000PAU

05 59 80 83 32

Cap Emploi Pays Basque Antenne ANGLET 12 Allée Vega 64600

05 58 56 18 58

Permanences Anglet, Bayonne, Ciboure, Mauléon,

St Jean de Luz, St Jean Pied de Port, St Palais

Cap Emploi Landes/Pays Basque 55 rue d'Aspremont 40100 DAX

05 58 56 18 58

Permanences Capbreton, Hagetmau, Mimizan, Parentis en Born,

Sabres, Saint Vincent de Tyrosse, Soustons, Villeneuve de Marsan

→ MISSION LOCALE POUR LES JEUNES (16 à 25 ans)

La Mission Locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale.

Chaque jeune accueilli à la Mission locale, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

ANGLET - 10 rue du Pont de l'Aveugle 64100	05 59 59 82 60
MAULEON LICHARRE - 14 rue des Frères Barenne 64130	05 59 28 78 79
PAU - 49 avenue Dufau 64000	05 59 98 90 40
PAU - 19 Avenue de Burosses 64000	05 59 27 51 83
MOURENX - Avenue de Monein 64150	05 59 71 54 87
ORTHEZ - 9 Avenue de Pesqué 64300	05 59 69 21 13
NAVARENX - 14 Rue Saint Germain 64190	05 59 66 05 57
BOUCAU - 29 Rue Joseph Saint André 64340	05 59 59 82 60
BAYONNE - 7Bis Avenue de Jouandin 64100	05 59 55 36 03
BIARRITZ - 31 Bis rue de Petricot 64200	05 59 24 75 76
MORLAAS - Place de la tour 64160	05 59 33 63 67
OLORON SAINTE MARIE – 9 rue de Revol 64400	05 59 39 84 40
BIZANOS - Place de la Victoire 64320	05 59 82 97 13
HENDAYE - Rue Autoport Centre accueil 64700	05 59 20 45 15

→ INSERTION EMPLOI BEARN ADOUR

05 59 33 63 67

Place de la Tour – 64160 MORLAAS
ieba@orange.fr

L'association **INSERTION EMPLOI BEARN ADOUR** (IEBA), dont le siège est situé à Morlaàs, porte une Mission Locale Rurale et un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). [annexe 2](#)

- La **Mission Locale** accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16-25 ans dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie sociale
- La **Garantie Jeunes** propose une modalité d'accompagnement financier pour les jeunes les plus vulnérables,
- Au sein de la Mission Locale, la **Cellule Emploi** facilite l'accès à l'emploi des jeunes et des publics du PLIE
- Le **PLIE** répond aux besoins des demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés ou personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi
- L'**Espace Métiers d'Aquitaine** (EMA) assure un rôle de premier accueil. Il permet de développer la connaissance sur les métiers, la formation, l'emploi et optimiser l'orientation professionnelle
- Le **Service Logement Béarn Adour** offre sur le territoire une réponse aux problématiques d'accès et de maintien dans le logement pour tous les publics

→ ECOLE DE LA 2ème CHANCE (jeunes de 16 à 29 ans)

05 59 35 64 00

E2C Pyrénées-Atlantiques
info@e2c64.fr

06 04 11 72 45

Il existe 3 sites dans le 64 :

- **PAU** 64000 - 63 Bis avenue Trespoey,
- **MOURENX** 64150 - Boulevard de la République Centre Bernard Duquesnois
- **BAYONNE** 64100 - Espace Arena – Porte 84A – 24 Chemin de Sabalce
info.e2cbayonne@e2c64.fr

Les écoles de la deuxième chance accueillent des jeunes de moins de 26 ans qui sont sortis du système scolaire sans qualification et sans diplôme, elles permettent à des jeunes motivés, sans diplôme ni qualification professionnelle, d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle. Plusieurs dates de rentrée en cours d'année scolaire.

→ **LE MONT-VERT**

05 59 06 26 13

Chemin Beauvallon - 64110 JURANCON

<https://www.ch-pyrenees.fr/Fiches-organigramme/Le-Mont-Vert>

Le Mont Vert est une unité de **soins études** faisant partie de l'intersecteur adolescent du pôle 4 de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier des Pyrénées. Dispositif de soins pour des adolescents de 14 à 21 ans pouvant être adressés de toute la région Aquitaine et du département des Hautes-Pyrénées.

→ **CLINIQUE MEDICALE ET PEDAGOGIQUE JEAN SARRAILH**

05 58 71 65 08

2 rue de Prat BP 59 40800 AIRE SUR ADOUR

j.sarrailh@fsef.net

Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif, s'adresse à des jeunes filles et garçons présentant des troubles psychiatriques. Les patients accueillis sont âgés de 14 à 20 ans et résident dans les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Un service des études dispense un cursus allant du collège à la terminale.

<http://www.fsef.net/index.php/etablisements/clinique-jean-sarrailh/presentation-clinique-jean-sarrailh>

→ **AFPA**

PAU - 37 avenue du Bezet 64000

08 26 46 14 14

BAYONNE - 25 Chemin de Laharie 64100

05 59 50 66 60

Le but de l'agence nationale pour la **formation professionnelle des adultes (AFPA)** n'est pas de cumuler les savoirs mais de faire en sorte que nos stagiaires acquièrent des compétences pour agir en situation de travail et réussir leur vie professionnelle.

→ **MOOC**

Massiv Open Online Courses. Il existe de nombreux mooc permettant de se former, cours proposés par des écoles et des universités accessibles à tous, en ligne gratuitement

<https://www.fun-mooc.fr/>

DOSSIER MDPH AVEC ORIENTATION PROFESSIONNELLE (ORP) PAR LA CDAPH :

1) VERS CENTRE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP)

→ **FAGERH**

La Fagerh est la Fédération des centres de reconversion professionnelle (CRP) pour les personnes en situation de handicap. Les CRP accueillent des adultes, dès 18 ans. Souvent en rupture de parcours avec un niveau d'études inférieur au bac, ils peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'une formation adaptée et prendre contact avec le monde du travail.

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de moins de 25 ans peuvent bénéficier d'une formation en CRP, même sans aucune expérience professionnelle, si la MDPH considère que leur situation le justifie. Une condition : avoir plus de 16 ans et être dégagé des obligations scolaires. Il faut également être reconnu handicapé, c'est-à-dire posséder la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Les établissements de la Fagerh disposent généralement d'internats.

▪ **BETERETTE**

05 59 06 10 33

Parc d'activités Pau Pyrénées 1 avenue Nicolas COPERNIC 64000 PAU

Dispositif **OPTIM** (Objectif, Projet, Travail, Inclusion, Modulables) *annexe 3*

www.crp-beterette.com

▪ **CRIC PYRENEES**

05 59 06 30 88

1798, Avenue des Frères Barthélémy 64110 JURANCON

www.cric.asso.fr

2) VERS UN ETABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)

L'accès se fait sur orientation de la MDPH, éventuellement accompagnée d'une orientation vers un foyer d'hébergement et/ou un SAVS. En attendant la notification il est possible d'effectuer au maximum 5 stages de 15 jours dans différents ESAT ; La MDPH décide du maintien ou de la sortie du travailleur de l'ESAT. ; peut décider d'une période d'essai d'une durée qui ne peut excéder 6 mois ; peut la prolonger de six mois au plus sur proposition du directeur de l'ESAT, ou l'interrompre à la demande de la personne handicapée ou du directeur de l'ESAT.

Il existe une vingtaine d'ESAT dans les Pyrénées Atlantiques qui travaillent dans les domaines des espaces verts, du nettoyage, de la restauration, du conditionnement, de la logistique et du transport, de la production alimentaire et industrielle...

3) AVEC ACCOMPAGNEMENT PAR LE DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNE

→ SERVICE EMPLOI ACCOMPAGNÉ 64

05 59 14 31 91

2 avenue de l'Université - 64000 PAU

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en œuvre comprend un soutien et un accompagnement du salarié ainsi qu'un appui et un accompagnement de l'employeur.

A partir de 16 ans, les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier du dispositif d'emploi accompagné sur la base d'une décision de la CDAPH en complément d'une décision d'orientation professionnelle qui tient compte de son projet professionnel, de ses capacités et de ses besoins, ainsi que le cas échéant, des besoins de l'employeur.

Le Service propose les prestations suivantes, sans limitation de durée : Information sur le dispositif et adhésion du bénéficiaire ; Évaluation : recueil de données ; Détermination du projet professionnel et aide à sa réalisation ; Assistance dans la recherche d'emploi ; Accompagnement dans l'emploi ; Accompagnement vers l'autonomie personnelle et sociale.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le Service est porté par une plateforme qui s'appuie sur l'expérience acquise et reconnue de ses acteurs, sur leur expertise, sur leurs réseaux et sur leur capacité collective à se mobiliser et innover pour favoriser l'accès et le maintien durable dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap. Cette plateforme comprend l'ADAPEI64-ADIAPH-PEP64-UGECAM AQUITAINE-T21 DEPHIE-CAP EMPLOI-APF.

→ ADAPEI

▪ SIFA (Service d'Insertion par la Formation et l'Accompagnement)

▪ Centre Mercure 2 avenue de l'Université 64000 PAU

Contact : Audrey Brunet

05 59 14 31 91

audrey.brunet@adapei64.fr

▪ 24 avenue Laroche foucauld Le clos St Hubert 64600 ANGLET

Contact : Corinne MENGUAL

05 59 29 24 95

mengual@adapei.sifa.org

▪ SERVICE EMPLOI ACCOMPAGNE

24 Avenue Laroche foucauld Le clos St Hubert 64600 ANGLET

Contact : Céline Detcheverry

06 12 04 24 04 / 05 59 29 24 95

service.emploi.accompagne@adapei64.fr

→ PEP 64- Dispositif d'Accompagnement à l'Insertion en Milieu Ordinaire (D.A.I.M.O.)

9 rue Roger Salengro 64000 PAU / 43 rue Duvergier de Hauranne 64100 BAYONNE

Contact : Jennifer Compagny / jcompagny@pep64.org

06 16 01 16 79

→ APF - Plan Local Insertion et Emploi sur PAU (P.L.I.E.) pour les plus de 45ans

Contact : Marie Colombier / marie.colombier@apf.asso.pau

07 67 97 65 33

4) VERS UNE ENTREPRISE ADAPTEE (EA) OU ENTREPRISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'accès se fait sur orientation de la MDPH et de Cap Emploi / Pôle Emploi avec accompagnement medico-social.

Une entreprise adaptée (EA) doit employer au moins 55% de travailleurs handicapés. Le travailleur handicapé a le statut de salarié et est soumis aux mêmes règles que les autres salariés.

L'**UNEA** (union nationale des entreprises adaptées, dont 50 % sont des associations) a signé le 17 janvier 2020 une convention avec Pôle Emploi dont l'objectif est ambitieux : « doubler la taille du secteur adapté aux personnes en situation de handicap d'ici fin 2022 ». Confortant le modèle de ce type de structure, cette convention a acté la création de 40 000 mises à l'emploi supplémentaires.

Les dispositifs de l'économie sociale et solidaire (ESS) : entreprise d'insertion (EI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), entreprises temporaires d'insertion (ETTI) proposent pour une durée limitée une activité professionnelle à des personnes en difficulté.

Une entreprise adaptée (EA) peut recruter un travailleur handicapé, sans passer par la CDAPH, si celui-ci bénéficie de l'allocation d'adulte handicapé (AAH)

- **ALEFPA** **05 59 32 14 47**
contact@alefpa-ateliers.fr
55 rue du golf 64140 BILLERE
Mécanique de précision, chaudronnerie, couture industrielle, activités manuelles
- **SANTA FE** **05 59 35 08 24**
santafe@cric.asso.fr
1798 Avenue des frères Barthélémy 64110 JURANCON
Rénovation de bâtiments et espaces verts
- **ALTER-EV** **05 59 67 68 69**
289 route départementale 817 64300 ARGAGNON (près Orthez)
Spécialisée espaces verts,
- **FMS 478** **05 58 48 39 87**
www.fms-ea.com
rue Pays de Gosse ZAE Atlantisud 40230 Saint Geours de Maremne
- **INFORMATIQUE, LOGISTIQUE** **05 58 48 39 87**
accueil@fms-ea.com
- **ANTENNE VETEMENTS PROFESSIONNELS**
à PEYREHORADE 40300, 431 rue du Château
Installation de stockage à MOUGUERRE 64990, 1 rue de Bethar
- **LEA SERVICES** (propreté, espaces verts) **06 42 49 45 49**
contact@leaservices.fr
En prévision sur BAYONNE et ANGLET.
- **STEP** **05 59 14 78 79**
Technopole Hélioparc2 av. du Président Pierre Angot64053 PAU Cedex 9
contact@step-sa.fr
<https://www.step-sa.fr/entreprise-responsable/>

Chaque année des entreprises en milieu ordinaire qui emploient des personnes handicapées sont mises à l'honneur :

- **DUODAY** : Ce concept consiste à organiser des duos sur une journée avec une personne en situation de handicap en stage auprès d'un employeur public ou privé et le titulaire du poste.
[annexe 4](#)
- **HANDI-TROPHEE** : prix décernés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de BAYONNE (CCI Bayonne)
2019 : SAS GOYTY, BIOCOOP, TTILIKA, ASG LARGENTE, Centre ELGARREKIN
2018 : DASSAULT, FLUNCH, PANDA ONE, MVC Polo Beyris, CFA Agricole d'Hasparren
2017 : SOMOCAP, DECATHLON, Cap Vital Santé, Sodexo, Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment
2016 : Pain de Sucre, KIABI, Sodexo, EPTA France, Goûters Basques
2015 : INOPIA Biarritz, ORANGE, Adimen Family Office, EHPAD Le Seque, Ets GARMENDIA
2014 : SAFRAN, EIFFAGE, URRASKA, LYONNAISE DES EAUX

RECHERCHE D'EMPLOI

Site d'annonces d'emploi de l'AGEFIPH : <https://espace-emploi.agefiph.fr/>

→ GEP (Gem Emploi Pau)

Des anciens de l'association du SAS BEARN, qui ont expérimenté le travail en temps partagé ont créé fin 2019 un GEM tourné vers l'emploi.

Contact : Pdte marjolaine-jarnaud@gmail.com

→ ADIE

09 69 328 110

18 avenue Léon Blum PAU

L'**Adie**, association reconnue d'utilité publique, aide des personnes éloignées du marché du travail (demandeurs d'emploi et allocataires des minima sociaux) et du système bancaire à créer leur entreprise grâce à des microcrédits pouvant atteindre 10 000 euros, assortis de prêts d'honneur, primes ou avances remboursables de l'Etat ou des collectivités locales.

L'**Adie** accompagne les créateurs avant, pendant et après la création de leur entreprise et propose également aux créateurs d'entreprise financés des produits de micro-assurance.

Enfin l'**Adie** propose des microcrédits mobilités dont le montant peut aller jusqu'à 5 000 € et permettant par exemple de financer un permis de conduire, une formation, un déménagement, un véhicule (ou sa réparation), etc. Plus d'infos : <https://www.adie.org>

→ LA CRAVATE SOLIDAIRE

06 37 76 83 53

Association Relooking à PAU, qui donne une tenue pour un entretien d'embauche et vous aide à préparer cet entretien : Centre de formation AFPA, 37 avenue du Bezet-2ème étage 64000 PAU
<http://lacravatesolidaire.org/la-cravate-solidaire-pau/> pau@lacravatesolidaire.org

→ FACE PAYS DE L'ADOUR (Fondation Agir Contre l'Exclusion)

05 59 40 58 09

8, rue Carrère 64000 - PAU

FACE Pays de l'Adour est une structure locale de la Fondation Agir Contre l'exclusion. Lutte contre les discriminations.

MAINTIEN DANS D'EMPLOI

→ SAMETH

08 90 21 03 82

(Service d'Aide au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés)

77 avenue des Lilas 64000 PAU

C'est un service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés.

N'OUBLIONS PAS QUE pour certains l'importance du travail et de l'emploi rémunéré sera très important dans le rétablissement et leur épanouissement, pour d'autres cela sera le travail BÉNÉVOLE dans des ASSOCIATIONS ou activités dans les GEM ou autres....